

Initiatives ministérielles

Si l'exécutif décide qu'il est temps de mettre un terme à un débat, les échanges s'arrêtent net. S'il décide d'inscrire une initiative quelconque au programme législatif, il passe immédiatement à l'action.

C'est une bonne illustration de son style. Il y a deux ou trois semaines, a-t-il été question d'une urgence telle qu'un vote de clôture s'imposait au sujet des limites des circonscriptions fédérales? L'affaire n'a même pas été débattue. Il y a sûrement bien des Canadiens qui se grattent la tête en se demandant de quoi on parle. De son côté, le gouvernement clame que l'enjeu est si important qu'il faut songer à imposer la clôture.

Certes, le gouvernement précédent a agi de la sorte dans les dossiers de la TPS et de l'Accord de libre-échange, malgré les divisions profondes et les vives protestations. Or, il n'y a pas de raison de bousculer la Chambre dans ce cas-ci.

Je voudrais demander à mon collègue qui vient tout juste de prendre la parole s'il a lu le *Globe and Mail* de ce matin. On pouvait y lire que si on ne procédait pas à cette révision, les régions du Canada qui seraient les plus durement touchées seraient celles de l'Ouest, notamment l'Alberta et la Colombie-Britannique, où la représentation laisse à désirer en raison de la montée démographique. Était-il au courant de ce fait et se rend-il bien compte que cette initiative va faire du tort aux Canadiens de l'Ouest?

[Français]

M. Langlois: Madame La Présidente, les remarques du député de Kamloops sont tout à fait pertinentes et, comme je vous le mentionnais tout à l'heure, c'est avec une attitude un peu ambiguë que j'ai pris part au débat, étant opposé à la motion de clôture mais appuyant le projet de loi C-18 quant au fond. J'ai cru comprendre que lui aussi était dans une position assez similaire puisque dans certaines régions de la Colombie-Britannique, les personnes qui ont dressé ou qui ont établi la carte électorale ont considéré les montagnes Rocheuses comme étant une vaste plaine, suivant l'intervention qu'il a faite à la Chambre lundi.

Pour ce qu'il dit relativement à l'accroissement de la population, particulièrement dans la région de l'Ouest canadien, et dans sa province de la Colombie-Britannique, bien sûr que nous sommes au courant des données et bien sûr que nous espérons faire le travail requis dans le temps. En partie, c'est pour cela que la motion de renvoi comporte une date limite afin que le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre dépose le plus tôt possible son projet de loi, et préalablement puisse entendre des choses.

Comme vous me signifiez qu'il me reste très peu de temps, une chose que je souhaite, madame La Présidente, c'est que nous puissions entendre les gens préalablement à ce que des cartes électorales soient déposées partout et que seulement des modifications mineures puissent être faites.

• (1230)

[Traduction]

La Présidente suppléante (Mme Maheu): Nous reprenons le débat avec des discours de dix minutes, sans questions ni observations.

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton): Madame La Présidente, je suis désolé, mais je ne pourrai pas participer au badinage amical auquel on se livre de part et d'autre. Je voudrais parler non pas de la diversité politique des partis à la Chambre, mais du remaniement des circonscriptions électorales prévu dans le projet de loi C-18 et de ses conséquences pour la circonscription de Victoria—Haliburton, car c'est bien la raison pour laquelle nous sommes ici.

Je ne suis pas d'accord pour dire que le remaniement ne soulève pas un tollé. Ma circonscription occupe le deuxième rang pour sa taille dans le sud de l'Ontario et ce remaniement a pour effet de la déchirer. Ma circonscription comprend non seulement les comtés de Victoria et d'Haliburton, mais aussi la municipalité de Brock, qui se trouve en fait dans la région de Durham, ainsi que la partie sud du comté de Peterborough et la partie nord du même comté, depuis la magnifique ville de Buckhorn jusqu'à Bancroft.

Cette circonscription, qui est de la même taille que l'Île-du-Prince-Édouard, couvre une vaste superficie et compte une population nombreuse. Avec le remaniement, sa taille sera réduite, ce dont je devrais me réjouir mais, dans l'esprit qui doit régner à la Chambre, je suis allé consulter les habitants de la région qui sera retranchée et de celle qui sera ajoutée. Les habitants des deux régions s'opposent à ce remaniement.

Il serait avantageux pour la municipalité de Brock d'être rattachée à la circonscription de Victoria—Haliburton. Elle serait jointe à la partie supérieure de Newcastle ou de Clearington, qui n'a absolument aucune similitude géographique avec Brock, sauf qu'elles sont toutes deux situées en Ontario. Brock serait retirée de la région du centre de Victoria—Haliburton, où elle se trouve actuellement et qui est très peuplée. D'après le recensement de 1991, il y a 101 000 habitants dans cette circonscription. Ce nombre serait réduit à environ 94 000.

Les raisons d'appuyer ou non le remaniement sont nombreuses. Les miennes sont fondées uniquement sur ma circonscription et sur les conséquences du remaniement pour elle. Je suis fort encouragé lorsque j'entends la députée de Beaver River, car il y a aussi une rivière Beaver dans ma circonscription. Elle traverse la municipalité de Brock et se jette dans le lac Simcoe, en passant par Beaverton. Lundi dernier, je me suis rendu à Beaverton pour rencontrer le conseil municipal de Brock. Nous avons discuté, entre autres, du remaniement électoral, mais aussi du rajeunissement, nous l'espérons, du port de Beaverton. J'espère que ce port sera inclus dans le programme d'embellissement du gouvernement. Par ailleurs, certains des problèmes économiques du canton de Brock pourraient être réduits par la présence d'un bon port à Beaverton.

Lorsque l'on dit que la presse ne se précipite pas pour couvrir ce sujet, je dois faire remarquer que le *Lindsay Daily Post*, un quotidien de ma circonscription, commençait un éditorial en disant: «John O'Reilly a raison.» Voilà des propos de la presse qui me font chaud au coeur. Mon opposition est fondée sur deux choses: 1) Ma circonscription est touchée d'une façon qui ne lui est pas bénéfique et 2) le redécoupage est coûteux.

Je pense que le Parti réformiste, et moi de même, doit envisager sérieusement ce qu'il en coûterait d'avoir six nouveaux députés. Pourquoi dépenser ce supplément d'argent? Pourquoi, en ces temps difficiles, envisager d'ajouter des millions de dol-